

LE PUBLICISTE.

TRIDI 23 Ventôse, an VIII.

Ouvertures de la tranchée devant le fort de Gavi. — Sortie faite par la garnison du Vieux-Brisack. — Envoi du ministre prussien Goertz auprès de l'électeur de Bavière, pour l'engager à changer son système politique. — Nominations de préfets. — Lettre du ministre de l'intérieur aux préfets. — Adoption par le tribunat du projet de loi relatif aux contributions.

Le prix de l'abonnement du PUBLICISTE est de 13 fr. 50 cent. pour trois mois, 26 fr. pour six mois, et 50 fr. pour l'année.

Les lois & arrêtés des consuls sont imprimés textuellement & délivrés aux souscripteurs sans augmentation de prix.

Les lettres et les abonnements doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n°. 425, butte des Moulins, à Paris.

ITALIE.

De Milan, le 17 février (28 pluviôse).

Les Autrichiens ont ouvert la tranchée devant le fort de Gavi. La garnison française cherche à empêcher les travaux; mais jusqu'à présent elle n'a pu y réussir.

Suivant les lettres de Come, du 15, les Français continuent d'occuper le Saint-Gothard; ils ont renforcé le poste du Pont du Diable, & l'ont garni de plusieurs ouvrages extérieurs.

ALLEMAGNE.

Hambourg, le 30 février (11 ventôse).

Il paroît qu'il règne la plus grande intimité entre l'empereur Paul & le prétendant. Lorsque l'empereur lui envoya les décorations de l'ordre de Malte pour ceux qui forment encore ce qu'on appelle *sa cour*, il y joignit une lettre pour M. d'Avarai, qui paroît être le plus en faveur auprès de lui.

M. de Koch nommé à la place de M. de Struve, ministre de Russie à Ratisbonne, est mort subitement à Pétersbourg.

Chaque ministre à l'étranger aura à l'avenir un secrétaire de légation & un commis de chancellerie, qui jouira d'un rang & d'un entretien honorables. Dans plusieurs endroits où, jusqu'à ce jour, il y avoit un des envoyés, comme à Dresde & Francfort, il n'y aura plus désormais que des chargés d'affaires.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 18 ventôse.

Le général Moreau a passé ici à son retour de Mayence, & est reparti hier pour le quartier-général de Bâle.

La garnison du Vieux-Brisack a fait, il y a quelques jours, une sortie; elle est entrée dans les villages voisins, en a repoussé les ennemis, & enlevé des vivres & quelques prisonniers.

Le citoyen Bottin, ex-secrétaire-général de l'administration centrale du Bas-Rhin, est nommé secrétaire du général Lecourbe. Il est parti pour le quartier-général de Zurich.

Suivant les lettres d'Allemagne, le comte de Goertz, ministre de Prusse à la diète de Ratisbonne, s'est rendu, par ordre de sa cour, auprès de l'électeur de Bavière, pour engager ce prince à changer son système politique, & lui assurer la protection de S. M. Prussienne, s'il abandonne la coalition, & s'il renonce au traité de subsides conclu avec l'Angleterre. Cependant l'électeur de Bavière continue d'envoyer des renforts à l'armée autrichienne. Trois bataillons bavarois, & 2,400 hommes environ, sont partis pour la Basse-Souabe.

Le général Kray n'est pas parti de Vienne pour la Souabe, comme on l'avoit annoncé, mais pour Presbourg, en Hongrie, sa ville natale. Il étoit de retour à Vienne d'après les dernières nouvelles, & étoit à la veille de se mettre en route avec l'archiduc Jean, frère de l'empereur, pour se rendre au quartier-général de Donaueschingen. Il paroît que, malgré toutes les intrigues de l'impératrice, le prince Charles gardera le commandement de l'armée.

L'armée russe, rassemblée sur les frontières de la Podolie, sous les ordres du général Lasey, a reçu ordre de retourner dans l'intérieur de la Russie, & est en marche pour cette destination.

De Bruxelles, le 22 ventôse.

L'adjudant-général François Sicard, & plusieurs officiers du génie batave, sont partis pour les îles de la Zélande, afin de les mettre dans l'état le plus respectable de défense. Trois bataillons d'infanterie vont encore être embarqués pour renforcer les garnisons de ces îles.

De Paris, le 22 ventôse.

Beaucoup de jeunes gens se disposent à suivre volontairement le premier consul à l'armée. Plusieurs d'entre eux s'arment & s'équipent à leurs frais. Les volontaires qui partent ainsi auront un uniforme particulier & très-élégant.

D'anciens officiers généraux de l'ancien régime sont venus demander à Bonaparte d'être ses aides-de-camp. Ses guides se mettront en route les premiers.

Il y aura une grande revue le 26 de ce mois.

Le général Murat reste à Paris. Ce n'est pas sans peine qu'il y a consenti.

— Les réformes économiques continuent. Beaucoup

d'employés à la trésorerie ont été supprimé. On en porte le nombre à plus de trois cents.

— Il paroît que toutes les nominations des fonctionnaires administrateurs seront terminées avant le départ du premier consul. Cambacérés qui doit le remplacer dans toutes ses fonctions, n'aura à s'occuper que de celles qui regardent l'organisation judiciaire. Il étoit difficile que le droit de choisir des juges tombât dans de meilleures mains.

— Le mariage de la fille de l'ex-directeur Merlin avec un chef de brigade, neveu de l'ex-ministre Dubois-Crancé, auroit presque été un événement il y a un an, & vient de se faire aujourd'hui sans bruit. Son fils, resté attaché à Bonaparte comme aide-de-camp, étoit à la veille de partir pour une destination particulière, lorsqu'il s'est démis le genou le jour même des nocés de sa sœur.

— Le sénat conservateur s'occupera, dit-on, dans sa première séance, d'un rapport concernant la communication que le premier consul lui a faite de sa proclamation aux Français, & des mesures qui en sont la suite.

— La commission, chargée au tribunal d'examiner le budget de cette année, trouve que l'évaluation des dépenses est fixée trop bas. Elle paroît craindre que les sommes demandées ne suffisent pas pour les différens services. Elle a, en conséquence, chargé quelques-uns de ses membres de se rendre auprès du premier consul pour lui présenter des observations à ce sujet.

On dit que ces membres ont discuté cette question devant lui contradictoirement avec quelques conseillers d'état, & que le tribun Béranger a sur-tout montré dans ces conférences, comme il l'a aussi fait plusieurs fois à la tribune, beaucoup de connoissances, de logique & de facilité pour la discussion des matières les plus difficiles.

C'est la première fois peut-être qu'on voit un gouvernement respecter ainsi jusqu'au scrupule la substance du peuple. Mais si des erreurs lui sont échappées dans ses calculs, on doit savoir gré au tribunal de les lui indiquer avec franchise.

— Le choix des douze maires de Paris & de leurs adjoints, est généralement applaudi.

— C'est vers le 5 de la décade que la plupart des préfets aujourd'hui à Paris, se mettent en route pour se rendre à leur poste.

— L'état de foiblesse de Siméon ne lui ayant pas permis d'accepter la préfecture de la Marne (Châlons), il a été remplacé par Bourgeois-Jessam, ex-administrateur.

Faypoult, ex-ministre des finances, est préfet de l'Escant (Gand).

Indre. Château-Roux. Dalphonse, législateur.

Doubs. Besançon. Barrès, président du tribunal de révision des départemens de la rive gauche.

Eure. Evreux. Bernard Lasne, administrateur.

Vendée. Fontenay-le-Peuple. Lefauchaux.

Yonne. Auxerre. Rougier-Labergerie, ex-législateur.

Aube. Troyes. Bruslé (des Deux-Netties), ex-constituant.

Lot & Garonne. Agen. Pieyre fils (de Nismes), ex-président de l'administration centrale du Gard.

Le premier consul en parlant aux préfets de leurs fonctions, a déclaré que la révolution avoit bien rendu au peuple ses droits; mais que la constitution seule, par l'heureuse institution de la liste des éligibles aux fonctions publiques,

lui avoit assuré une représentation toujours honorable. Cette seule idée du citoyen Sieyès, a-t-il ajouté, a plus fait pour la république que plusieurs victoires.

— Les citoyens Lajollais & Badonville, qui ont été détenus pendant deux ans & demi, comme complices dans la conspiration dite de *Pichegru*, seront remis en activité de service.

— Le troisième bal masqué de l'Opéra a produit onze mille francs.

— L'observatoire va bientôt être enrichi du superbe télescope dont la grandeur surpasse tout ce que l'on a connu dans ce genre. Il ne manquoit qu'un soutien qui pût supporter le poids de cette machine colossale, sans gêner ses mouvemens. Un mécanicien de Paris a trouvé ce pivot.

— Si on croit le rapport d'un capitaine arrivé de la Guadeloupe à Bordeaux, cette colonie est dans l'état le plus florissant. Les habitations y sont encombrées de denrées; & les noirs s'y livrent à un travail assidu.

Une adresse de plusieurs négocians du Port-de-la-liberté, en date du 22 fructidor, confirme ces détails, & invite les commerçans français à faire des armemens pour cette île.

— Quelques feuilles ont imprimé que l'oncle du duc régnant de Brunswick commandoit à Clostercamp. C'étoit le duc régnant lui-même, alors prince héréditaire.

— De tous les anciens maréchaux de France, il n'en reste plus que deux, tous deux âgés de près de quatre-vingts ans: le ci-devant maréchal de Broglie, devenu aveugle, & retiré à Biga; & le ci-devant maréchal de Ségur, qui n'a pas quitté Paris.

— Suivant des lettres de Cracovic, Suwarow seroit tombé dans une entière disgrâce, & auroit été dépouillé de son titre de *prince italisté*.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Extrait d'une lettre du ministre de l'intérieur aux préfets des départemens.

Paris, le 21 ventôse, an 8.

Le premier consul vous a donné, citoyen, le plus honorable témoignage de confiance. Vous êtes appelé à seconder le gouvernement dans le noble dessein de restituer la France à son antique splendeur; d'y ramener ce qu'elle a jamais produit de grand & de généreux, & d'asseoir enfin ce magnifique édifice sur les bases inébranlables de la liberté & de l'égalité.

Vous n'aurez point à administrer au gré des passions ou des caprices d'un gouvernement versatile, incertain de son existence, inquiet sur sa durée. Quand ceux qui gouvernent n'ont d'autre pensée que celle de leur conservation personnelle, quand un froid égoïsme remplace dans leurs âmes le sentiment sacré de l'amour de la patrie, ils s'égarent dans la route, & ils entraînent avec eux leurs coopérateurs.

De tels hommes n'exigent pas des administrateurs qui fassent le bien: ils n'ont pas même la force de leur commander le mal. Ils veulent que tout plie aux passions qui se succèdent, & le bien, comme le mal, se fait indifféremment, & sans autre intention que de mériter un regard des gouvernans.

Telle a été trop long-tems la triste condition des administrateurs: on ne leur demandoit ni lumières, ni vertus, ni courage. On vouloit seulement qu'ils fussent toujours

préparés à servir les passions qui, tour-à-tour, ont ravagé la France.

Le génie qui veille à nos destinées nous a arrachés à ces tems malheureux. Ils sont déjà loin de nous. La révolution est finie : une ligne profonde sépare à jamais *ce qui est de ce qui a été*. Le gouvernement, fort de l'assentiment unanime de la nation, fort de ses intentions, ne veut plus, ne connoît plus de parti & ne voit en France que des Français. Il doit protection à tous, repos à tous, bonheur à tous : il atteindra son but ; rien ne peut l'en détourner. Voilà, citoyen, le secret de toute sa politique : il la dévoile hautement à ses amis comme à ses ennemis.

Votre premier soin doit être de détruire sans retour, dans votre département, l'influence morale des événemens qui nous ont trop long-tems dominés. Faites que les passions haineuses cessent ; que les ressentimens s'éteignent ; que les souvenirs douloureux s'effacent.

Accueillez tous les français, quel que soit le parti auquel ils ont appartenu. Dites à ceux à qui la révolution a coûté des larmes que le gouvernement a le sentiment de leurs pertes & la mémoire de leurs sacrifices. Dites-leur qu'il s'est élevé au sein de leurs afflictions pour en tarir la source, & pour réparer tout ce qui n'est pas irréparable. Répétez souvent à ceux à qui la fortune a souri dans ces tems nouveaux, que la bienfaisance seule embellit les faveurs de la fortune, & fait pardonner ses caprices.

Ralliez tous les cœurs dans un sentiment commun, l'amour de la patrie ; dirigez les volontés vers un but unique, le bonheur de tous ; qu'à votre voix, l'image de la concorde paroisse au milieu de votre département, & que l'heureux silence de la paix intérieure succède pour toujours aux clameurs qui nous ont si souvent égarés !

Imitez le plus honorable exemple qu'on puisse citer dans ce siècle : jugez les hommes non sur les vaines & légères accusations des partis, mais sur la connoissance acquise de leur probité & de leur capacité. *Les méchans & les ineptes sont seuls exclus de la confiance & de l'estime du gouvernement* ; n'admettez pas d'autres titres d'exclusion à la vôtre. Dans vos actes publics, & jusques dans votre conduite privée, soyez toujours le premier magistrat du département, jamais l'homme de la révolution. Ne souffrez pas qu'on rappelle en votre présence les qualifications dont les partis divers se sont tour-à-tour pourvus ; elles n'appartiennent plus qu'au déplorable chapitre des folies humaines.

Pour affermir la paix dans votre département, occupez-vous sans relâche de l'administration intérieure ; vos attributions embrassent tout ce qui tient à la fortune publique, au repos de vos administrés.

J'aurois voulu ne vous parler que de bonheur ; mais il faut bien aussi qu'une prévoyance rapide travaille pour le moment de l'anxiété. Vous le savez, le premier consul a offert à l'Europe l'olivier de la paix : il a plaidé la cause de l'humanité avec l'éloquence de la victoire. L'Europe, ou plutôt l'Angleterre a été sourde à sa voix. Il faut enfin nous faire écouter ; il faut briser cette odieuse puissance qui va semant sur la terre les intrigues, les malheurs & les crimes, & calcule froidement, de son île, l'incendie du continent.

Ministère de la guerre. — On veut la guerre : eh bien ! secondez ; hâtez, pressez de tous vos efforts l'exécution des loix rendues sur la conscription. Excitez dans tous les cœurs l'élan de l'honneur français, de cet honneur dont les champs

de Denain, de Fontenoy, de Nerwinde & d'Arcole, dont le pont de Lodi & les sables d'Aboukir attestent les miracles. Mettez, avec confiance, les intérêts de la liberté & le salut de la patrie sous la sauve-garde de cet antique *paladium*.

Ministère des finances. — A la tête de ces mesures, je place la prompte rentrée des contributions : leur acquittement est aujourd'hui un devoir sacré. Les citoyens savent que les impôts ne seront plus destinés qu'à soutenir la prospérité de la république & la gloire du nom français.

Vous surveillerez avec sévérité toutes les caisses de votre département.

La répression de tous les abus administratifs vous appartient ; & tous les moyens qui préparent ce résultat sont de votre compétence.

Vous arrivez dans un moment où une imposante perspective de bien à faire est livrée toute entière à vos espérances. Les esprits, fatigués des orages révolutionnaires, cherchent à se reposer dans un avenir réparateur ; il n'y a plus de populaire en France que l'orgueil du nom français, que l'amour de l'ordre, l'esprit de conversation, le sentiment d'une liberté sage & bien ordonnée. Tout devient facile sur cette route ; rien n'est désormais possible sur une autre.

Agriculture. — La nature a tout fait pour notre belle patrie ; il suffit de ne pas la contrarier. Aimez, honorez les agriculteurs ; dites-leur que le premier consul n'oublie pas que, tandis que leurs valeureux enfans combattoient à ses côtés en Europe ou en Afrique, ils pressoient le sein de la terre en chantant l'hymne de la victoire, & préparoient des moissons nouvelles pour de nouveaux triomphes.

Commerce. — Protégez le commerce ; sa liberté ne peut jamais avoir d'autres bornes que l'intérêt de l'état ; & cet intérêt est presque toujours d'accord avec sa liberté.

Beaux-arts. — Visitez les manufactures ; distinguez par des témoignages d'une haute estime les citoyens qui leur donnent de l'activité. Encouragez les arts, non-seulement ceux dont l'utilité immédiate & pratique semble appeler la première attention du gouvernement, mais ceux encore qui embellissent la vie & resserrent les liens qui unissent les hommes entre eux.

Grandes routes. — Vous savez que la facilité des communications est l'un des premiers besoins de l'agriculture & du commerce : vous aurez à vous en occuper sans relâche.

Hôpitaux. — Vous ne pouvez vous approcher trop souvent des asyles de la misère. L'aspect de la compassion est déjà un soulagement pour le malheureux : l'intérêt qu'on prend à ses maux lui donne le courage de les supporter ; & l'art de guérir le pauvre n'est souvent que l'art de le réconcilier avec l'humanité.

Instruction publique. — Occupez-vous de la génération qui commence : donnez des soins à l'éducation publique. Formez des hommes, des citoyens français.

Que par-tout, que dans tous les départemens de la France, on reconnoisse la patrie des Pascal, des Corneille, des Molière, des Buffon, des Voltaire, des Montesquieu, des Mably ; rappelez souvent ces noms célèbres à l'orgueil de vos administrés, & qu'ils soient également fiers des lauriers du génie & des palmes de la victoire.

Enfin, vous devez vous rappeler sans cesse que le gouvernement ne vent & ne peut trouver un appui que dans sa constante sollicitude pour le bonheur & la gloire de la France.

Le caractère de ceux à qui il est remis, vous est un sûr garant qu'il ne sera arrêté par aucun obstacle. Il bravera jusqu'à l'impatience publique, parce qu'il sait qu'à la longue tout cède à l'amour constant du bien.

Je n'entrerai pas dans le détail de vos attributions : elles seront l'objet d'une instruction que je vous adresserai incessamment. Aujourd'hui, je cherche à vous inspirer l'esprit qui doit vous diriger. Si vous êtes fidele à ces principes, vos succès feront la gloire du gouvernement, & la prospérité publique deviendra votre récompense.

Je vous salue,

Le ministre de l'intérieur, LUCIEN BONAPARTE.

MINISTÈRE DE LA GUERRE.

Le ministre de la guerre aux réquisitionnaires & aux conscrits.

Paris, ce 21 ventose, an 8.

Nous avons conquis la liberté ; il nous reste à conquérir la paix.

Ils sont passé ces jours de discorde & de vexations politiques, où l'imprévoyance & l'ignorance favorisoient nos ennemis.

Tous les Français sont appelés à l'honneur de combattre : il n'est plus de partis ; c'est la grande nation réunie.

Bonaparte dirige les armées ; son génie, votre valeur vous répondent de la victoire.

Quand cette paix si désirée aura cimenté la liberté, & prouvé à l'Univers l'esprit de modération du gouvernement, qui ne sera pas orgueilleux d'y avoir contribué ?

Non, français, vous ne laisserez pas échapper cette dernière occasion de participer à tant de gloire.

Signé, ALEX. BERTHIER.

TRIBUNAT.

Séance du 22 ventose.

Le corps législatif communique au tribunal, par un message, le vœu qu'il a porté aux consuls de la république sur la prochaine campagne. — Mention au procès-verbal.

On reprend la discussion du projet de loi relatif aux contributions.

Plusieurs orateurs sont entendus. Isnard & Légier défendent le projet ; ils se fondent sur ce qu'il faut bien, dans les circonstances actuelles sur-tout, assurer les moyens de pourvoir aux dépenses. Fera-t-on pour l'an 9 ce qu'on a fait pour l'an 8 ? attendra-t-on que deux mois de cette année soient écoulés pour s'occuper des contributions ? Alors il arrivera ce qui arrive aujourd'hui, que les rôles ne seront pas même faits au milieu de l'année. On propose de meilleurs systèmes. Sans doute il faudra les préférer ; mais il faut bien aussi suivre les anciens jusqu'à ce que les nouveaux soient adoptés. Les besoins, dit-on, pourront s'élever au-dessus des moyens. Cela pourra être, mais il n'est pas certain que cela sera. Il suffit donc d'accorder ce qui est reconnu nécessaire, & l'on accordera le reste quand ce reste sera également reconnu indispensable.

Guénard & Fabre combattent le projet comme incomplet & inconstitutionnel ; le dernier attaque sur-tout notre sys-

tème actuel de finances, & s'attache à démontrer qu'il est tems enfin de renoncer à la vaine théorie & de recourir aux impôts indirects : il estime qu'ils pourront produire 170 millions en les mettant sur les vins, les liqueurs, le tabacs, &c.

Crassous représente que l'on a déplacé la question : il ne s'agit pas de savoir quelle espèce d'impôt on préférera, mais si, en attendant qu'on ait préféré tel ou tel plan, & pour laisser le tems de le préférer, on accordera provisoirement des secours, reconnus indispensables par ceux mêmes qui ont combattu le projet.

La discussion est fermée. L'adoption du projet est voté à la majorité de 45 voix contre 40. Ce vœu sera porté au corps-législatif par Crassous, Legonidec & Bailleul.

Le tribunal procède à un scrutin pour la nomination d'un candidat à présenter au sénat conservateur. Le cit. Darçon réunit la majorité absolue des suffrages : il est proclamé le candidat qui sera présenté au sénat conservateur.

C O R P S L É G I S L A T I F.

Séance du 22 ventose.

Le corps législatif adopte à l'unanimité le projet de loi qui ouvre des crédits supplémentaires aux ministres.

On procède à un second tour de scrutin pour l'élection au sénat conservateur. Sur 272 votans, le citoyen Duval, ex-ministre de la police, réunit 82 suffrages, & le général Darçon 162. En conséquence celui-ci est nommé le candidat que présente le corps législatif au sénat conservateur.

Bourse du 22 ventose.

Amsterdam.....	Tiers cons.....	20 f. 88 c.
Idem cour. 56 $\frac{5}{8}$ à $\frac{1}{2}$, 57 $\frac{3}{8}$ à $\frac{1}{4}$.	Bons $\frac{3}{4}$	1 f. 24 c.
Hamb.....	Bons $\frac{1}{2}$	89 fr.
Madrid.....	Bons pour l'an 8, 76 f. 75 c.	
Madrid. effect.....	Action de 50 fr. de la caisse	
Cadix.....	des rentiers.....	22 fr.
Gènes effect.....	Or fin.....	102 f. 55 c.
Livourne.....	Ling d'arg.....	50 f. 17 c.
Bâle.....	Portugaise.....	95 f. 25 c.
Lausanne.....	Piasre.....	5 f. 24 c.
Lyon.....	Quadruple.....	78 f. 80 c.
Marseille.....	Ducat d'Hol.....	11 f. 50 c.
Bordeaux.....	Guinée.....	23 f. 25 c.
Montpellier.....	Souverain.....	54 f.
Rente provis.....		
Esprit $\frac{3}{4}$, 545 francs. — Eau-de-vie de Montpellier 22		
deg., 245 fr. — Rochelle, 22 d. — Cognac 22. d., 290 fr.		
— Huile d'olive, 1 fr. 25 c. — Café Martinique, 2 fr. 80 c.		
— Café Saint-Domingue, 2 fr. 50 cent. — Sucre d'Anvers,		
2 fr. 40 cent. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 5 c. — Savon de		
Marseille, 1 fr. — Coton du Levant, 5 fr. 10 c. — Coton des		
Isles, 5 fr. 50 c. à 4 fr. 60 c. — Sel, 4 fr. 50 c.		

Tableau de Rome dans les dernières années de Pie VI ; observations philosophiques sur l'état actuel de cette métropole, sur son gouvernement & sa législation, sur le caractère & les mœurs de ses habitans ; par J. M. Olivier Poli (de Naples). Prix, 1 fr., & 1 fr. 25 cent. franc de port. A Paris, chez l'éditeur, rue Montmartre, n°. 217, & chez les marchands de nouveautés.